

Morcenx-la-Nouvelle, le 18 juin 2025

Objet : Demande urgente de travaux d'accessibilité à la gare de Morcenx-la-Nouvelle et maintien des horaires d'ouverture du guichet

Monsieur le Ministre chargé des Transports,
Monsieur le Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine,
Monsieur le Préfet des Landes,
Monsieur le Directeur Général de SNCF,
Monsieur le Directeur Régional Gares et Connexions,

Nous, usagers réguliers ou occasionnels de la gare de Morcenx-la-Nouvelle, citoyens de Morcenx-la-Nouvelle et des communes voisines, élus du territoire, souhaitons attirer votre attention sur l'inaccessibilité de notre gare et en particulier pour les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap, ou en perte d'autonomie.

Depuis plus de quinze ans, la municipalité et les usagers vous sollicitent lors des comités de ligne quant à la difficulté d'accessibilité de notre gare. À ce jour, les conditions d'accueil sont loin d'être adaptées au public. L'absence d'aménagements suffisants empêche un accès autonome et digne à l'ensemble des services ferroviaires. Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'elle contrevient aux principes d'égalité d'accès aux services publics, et plus particulièrement aux obligations légales en matière d'accessibilité. Dans le même temps, la fréquentation de notre gare a été pratiquement multipliée par deux au cours des 5 dernières années.

Nous demandons donc des travaux urgents d'aménagement pour permettre l'accès à tous, sans discrimination, à la gare de Morcenx-la-Nouvelle.

Nous rappelons que la commune de Morcenx-la-Nouvelle est labellisée « Petites Villes de Demain », et qu'à ce titre, elle a inscrit la gare dans un projet de pôle d'échange multimodal. Il est impératif que ces travaux soient respectés et soutenus par des investissements à la hauteur des enjeux de mobilité, d'inclusion et d'attractivité pour notre territoire.

Enfin, à l'horizon 2029, une structure innovante de répit pour aidants familiaux doit voir le jour à Arjuzanx, en partenariat avec le Conseil Départemental des Landes. Ce projet représente un investissement de 20 millions d'euros, la création de 70 emplois, et l'accueil hebdomadaire de 120 personnes dont 60 à 80 personnes vulnérables venant de la France entière, en situation de handicap ou de dépendance. La gare de Morcenx-la-Nouvelle sera un point d'entrée essentiel pour ces usagers, leurs familles et les professionnels.

Par ailleurs, nous demandons le maintien des horaires d'ouverture du guichet 7 jours sur 7, condition indispensable à un accompagnement humain de qualité, en particulier pour les publics les plus fragiles et à la préservation d'un véritable service public de proximité. Nous vous rappelons que l'activité de l'agent ne se limite pas à la seule vente de billets mais comporte d'autres enjeux non quantifiables ni « marchands ».

Nous espérons que ces arguments seront entendus, que le soutien des nombreux signataires de ce courrier vous obligera à reconsidérer votre stratégie d'équipements dans les plus brefs délais et que la sourde oreille laissera la place au dialogue territorial. Cette trajectoire d'investissement et de rénovation doit être prise dans un esprit de démarchandisation de nos services publics ruraux pour garantir un service ferroviaire à la hauteur des besoins de notre territoire, respectueux des principes d'égalité, d'accessibilité et de solidarité.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.

Paul Carrère
Maire de Morcenx-la-Nouvelle
Vice-Président du Département des Landes



Jérôme Baylac-Domengetroy
Président de la Communauté de Communes
du Pays Morcenais

